



TENNIS DE TABLE

Rappel

Le Tennis de table a figuré lors des sept éditions des Jeux de la Francophonie.

Le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) a toujours collaboré avec la FITT à travers l'organisation des compétitions de tennis de table des Jeux de la Francophonie.

Le CIJF a développé, à chaque édition, avec la FITT une collaboration qui permet d'organiser cette importante compétition sous la responsabilité technique d'un Délégué désigné par la FITT.

Cette compétition a toujours été organisée selon la réglementation de la FITT.

Réglementation et principes de sélection pour l'édition Côte d'Ivoire/Abidjan 2017

Réglementation

La compétition de Tennis de Table des VIII^{es} Jeux de la Francophonie est organisée selon la réglementation de la FITT. Toutefois, en concertation avec la FITT, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des Règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité technique du Délégué technique désigné par la FITT.

Format et qualifications

Format

Cette compétition accueillera 40 délégations composées de deux athlètes : 1 homme et 1 femme.

Aucun remplaçant ne sera accepté.

Les épreuves suivantes sont retenues :

- Compétition par équipe (1 homme et 1 femme disputeront chacun un simple et un double mixte)
- Compétitions individuelles :
 - Simple dames
 - Simple messieurs
 - Double mixte

NB: Au cours de la compétition, la 3^e partie de l'épreuve par équipes (à savoir le double mixte) ne se jouera pas si le score est déjà de 2/0.

Qualifications d'office

L'État ou gouvernement organisateur : Côte d'Ivoire

Qualifications complémentaires

Les modalités d'attribution des places restant à pouvoir pour le tournoi final seront déterminées en fonction du nombre d'équipes pré-inscrites par une commission mixte FITT/CIJF en liaison avec la Francophonie Pongiste Internationale.

Information générale

En fonction des besoins de l'État ou gouvernement organisateur, un arbitre officiel de grade international certifié par la FITT, pourrait être sollicité au moment opportun.



CYCLISME SUR ROUTE (ÉPREUVE EN ANIMATION)

Rappel

Le cyclisme sur route est inscrit, pour la première fois au programme officiel des Jeux de la Francophonie lors de la précédente édition des Jeux qui s'est déroulée en France, à Nice en 2013, sur proposition des autorités de la ville de Nice et avec l'approbation du Comité international des Jeux de la Francophonie, au titre des épreuves « en animation ».

Le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) collabore avec l'Union Cycliste Internationale (UCI) pour l'organisation de cette nouvelle épreuve de cyclisme sur route qui sera placée sous la responsabilité technique d'un délégué technique désigné par l'UCI.

Réglementation et principes de sélection pour l'édition Côte d'Ivoire/Abidjan 2017

Réglementation

L'épreuve de « cyclisme sur route », hommes 18-24 ans et femmes 18-35 ans, en animation des VIII^{es} Jeux de la Francophonie, est organisée selon la réglementation de l'UCI. Toutefois, en concertation avec l'UCI et avec le CNJF, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des Règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation de cette épreuve est placée sous la responsabilité technique du Délégué technique désigné par l'UCI.